École Le Grand Saule, La Roche Guyon
CONSEIL D'ÉCOLE DU 7 FEVRIER 2014

PRÉSENTS :
Mme FORGE, maire de la Roche Guyon
Mme JOLIVET, présidente du SIGEL (Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Ecole de LRG)
Mmes BAROTTE, CROS, NADIRAS, PETEL, PREVOST, Mrs. BOCQUIAULT, ROBERT, représentants des parents d'élèves
M. PESCHARD, directeur de l'école
Mmes BERNARD, CHEVALIER, ESTREMAR-IBOR, GRANGIER, Mlle DEBELLEMANIERE, M. PICOULIER, enseignants
ABSENTS EXCUSES :
Mme JOURDAN-FAISY, adjointe au Maire chargée des affaires scolaires
Mme KUBLER, ATSEM
Mme MANN PINCHON, représentant des parents d'élèves
M. BEGERT, RASED (maître E)

La séance débute à 18h10

1. Le point sur la réforme des rythmes scolaires
La DASEN (Inspection Académique) n'a pas encore donné son accord en ce qui concerne les horaires proposés, le Conseil Départemental se réunissant en février.
Lorsque l'accord officiel sera donné, la mairie et le SIGEL effectueront un sondage auprès des familles afin de savoir combien d'enfants fréquenteront les activités TAP. Ce sondage sera très important car il permettra de déterminer le nombre d'activités TAP à organiser. A la suite de ce sondage, la Mairie, le SIGEL et l'école se rencontreront rapidement pour organiser la rentrée. Les familles seront ensuite informées pour que les inscriptions aux activités TAP de la rentrée de septembre 2014 soient faites avant les vacances d'été.

A) les horaires (sous réserve d'information de la DASEN)
Lundi : 9h00-12h00 / 13h30-16h30
Mardi : 9h00-12h00 / 13h30-15h30
Mercredi : 9h00-12h00
Jeudi : 9h00-12h00 / 13h30-15h30
Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-15h30

Les mardis, jeudis et vendredis, la garderie commencera à 16h30.

On ne sait pas encore s'il y aura cantine le mercredi midi. Si oui, un seul service serait organisé, ou bien un service de garderie jusqu'à 12h30. Sinon, le mercredi midi tous les enfants devront être récupérés.

Les mardis, jeudis et vendredis, le bus passera à 16h30.

B) activités envisagées par la mairie et le SIGEL (TAP)
Les mardis, jeudis et vendredi de 15h30 à 16h30.
Activités facultatives et sur inscription. Les enfants non-inscrits rentrent chez eux.
Les TAP pourront se dérouler dans tous les locaux de l'école, y compris les classes. Le matériel scolaire devra être préservé et les classes remises en état si nécessaire.

Des questions restent en suspens. Elles trouveront leurs réponses lors de réunions mairie / SIGEL / Ecole :

- Que faire en cas d'absence d'une personne chargée des TAP ? Répartitions des enfants dans les autres TAP ou autre solution ?
- Comment organiser le service de relai entre l'école et les TAP à 15h30 ? Qui vient chercher les enfants ? Où ? Surtout pour les deux plus petites classes.

C) activités envisagées par l'école (APC)
Les mardis, jeudis et vendredi de 15h30 à 16h30.
Indépendantes des TAP. Ne les remplacent pas, mais s'y ajoutent.
Effectifs plus réduits que les TAP

Bilan de l'année en cours : Activités de soutien, de méthodologie.
Activités culturelles et artistiques.
Support ludique, moteur, informatique.
Les enfants aiment participer à l'APC

2. Projets des classes

PS/MS :

- Sortie de fin d'année : Festival des Arts du Cirque Le Grand Quevilly : 19 mai.
- Au 3ème trimestre : promenade dans La Roche Guyon pour une initiation à la sécurité routière

GS/CP :

- Le projet avec le PNR a été accepté et mis en place.
    - 6 mars : sortie à pied : lecture de paysage.
    - 11 mars : journée Arts Plastiques avec un intervenant.
    - 3 avril : sortie à pied : petites bêtes en forêt.
    - 28 avril : sortie à pied : art et nature en bord de Seine.
    - 19 juin : sortie à Théméricourt.
- Spectacle au château : 6 juin « Sur le fil ».
- Ateliers avec le château : 15 mai (Insectes jardiniers) + 12 juin (astronomie).
- Sortie de fin d'année : Muséum d'histoire naturelle à Paris : 22 mai.

CE1/CE2 :

- Rencontre avec l'artisan potière de La Roche Guyon.
    - 17 mars : Visite de l'atelier pour présenter l'activité.
    - 24 mars : réalisation d'une poterie par chaque élève en vue de l'exposition de fin d'année.
- Atelier au potager : 27 mai : secrets de plantes.

- Sortie de fin d'année : Bayeux (tapisserie de la Reine Mathilde) et cimetière américain de Colleville sur mer dans le cadre du 70 ème anniversaire de la Bataille de Normandie : 3 juin.

CM1/CM2 :

- Avec le château :
    - 3 février : Suite de « sur les traces de Blake et Mortimer ».
    - 24 mars : Atelier BD.
    - 27 mars : Atelier Blason.
- Echange avec les 6èmes du collège en anglais : 18 mars : Saint-Patrick.
- Spectacle de théâtre : 20 juin (à confirmer) : matin pour les classes de l'école + 18h00 pour les familles.
- Visites d'artisans : à organiser.
- Sortie de fin d'année : Bayeux (tapisserie de la Reine Mathilde) et cimetière américain de Colleville sur mer dans le cadre du 70 ème anniversaire de la Bataille de Normandie : 3 juin.

4. Projets de l'école (BCD, Loto, Expo, Fête de l'école…)

- Calendrier :

- 17 mars : Saint-Patrick.
- 11 avril : Vente de gâteaux par les parents d'élèves.
- 16 mai : Exposition Arts, Nature et Patrimoine au château (vendredi soir 18h30).
- 28 juin : Fête de l'école.
- 3 juillet : Sortie à l'Arboretum suivi du goûter de fin d'année de retour à l'école. (sous réserve de l'accès de l'arboretum au public).

BCD :

- Le Festival du livre a été un succès : environ 300 € de livres reçus par l'école.
- Le renouvellement du catalogue se passe bien :
    - + de 250 livres ont été couverts par les familles. Un grand MERCI !
    - Il en reste probablement une centaine à enregistrer, étiqueter puis à couvrir.
- Les PS/MS et GS/CP recherchent des parents ou grands-parents pour animer des moments en BCD. Une première demande n'a pas rencontré de succès. La demande a été élargie aux familles des CE et CM.
- L'informatisation du système est surtout profitable à la classe de CM1-CM2.

Loto :

La liste des lots actuellement reçus par l'école est plutôt réduite. Il y a un certain nombre de promesses de dons qui devraient agrandir cette liste.
L'équipe enseignante attend le 14 février pour décider du maintien du loto.

5. Plan d'équipement informatique

La mairie, le SIGEL et l'école réfléchissent ensemble à un plan d'équipement en VPI (video projecteur interactif = équivalent à un TNI) des trois classes non encore équipées.
Des sociétés ont été contactées pour établir des devis comparatifs.
Lorsque le coût sera déterminé, il pourra être procédé à un plan sur une certaine durée.
Le souhait de l'école est qu'au moins une deuxième classe puisse être équipée en septembre 2014.

6. Coopérative scolaire

Si le loto devait être annulé, la coopérative scolaire connaîtrait un manque à gagner estimé à 1000 €. Cela aurait une incidence sur les sorties scolaires car l'école devrait demander une participation aux familles (de l'ordre de 5€ par enfant) qui de toutes façons ne couvrirait même pas la moitié de la perte.
Il faudrait alors envisager d'autres sources de revenus pour le futur.

La séance est levée à 20h00.

PROCHAIN CONSEIL D'ÉCOLE :
VENDREDI 13 JUIN 2014 À 18H

Le président La secrétaire, Mme PETEL